



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.6/2009/5
8 avril 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixantième session

Genève, 15-17 juin 2009

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire

**ÉVOLUTION MÉTHODOLOGIQUE ET HARMONISATION
DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS**

Statistiques du transport des marchandises dangereuses

Note du secrétariat*

1. Conformément à son programme de travail pour la période 2008-2012 (ECE/TRANS/2008/11) élément de programme 02.12.1 a): «Statistiques du transport des marchandises dangereuses» adopté par le Comité des transports intérieurs le 21 février 2008 (ECE/TRANS/200, par. 120), le secrétariat donne dans le présent document les résultats d'un questionnaire pilote pour examen par le Groupe de travail et avis sur la suite à donner.
2. Le secrétariat a distribué en ligne un questionnaire pilote sur les statistiques du transport des marchandises dangereuses aux pays suivants: Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monaco, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan et Ukraine.

* La Division des transports de la CEE a soumis le présent document après la date limite officielle pour des raisons techniques.

3. Certains de ces pays sont Parties contractantes à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR): Albanie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Kazakhstan, Monténégro, République de Moldova, Serbie et Ukraine.

4. Le questionnaire comprenait 15 questions réparties dans six rubriques:

- a) Collecte de données statistiques sur les marchandises dangereuses (1 question);
- b) Éventail des données statistiques sur les marchandises dangereuses (5 questions);
- c) Sources et fournisseurs de données sur les marchandises dangereuses (3 questions);
- d) Accessibilité et diffusion des données sur les marchandises dangereuses (2 questions);
- e) Système de classification utilisée pour les données sur les marchandises dangereuses (2 questions);
- f) Problèmes méthodologiques entravant la collecte systématique de données sur les marchandises dangereuses (2 questions).

5. Sept pays ont répondu au questionnaire: Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan et Serbie. Seules la Bosnie-Herzégovine et la Croatie collectent des statistiques sur le transport des marchandises dangereuses. Les autres pays ne collectent pas de telles statistiques, et ce, pour diverses raisons (voir tableau ci-après).

	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Moldova	Monaco	Monténégro	Russie	Serbie	Ukraine
Collecte de statistiques sur les marchandises dangereuses																
1. Votre gouvernement collecte-t-il des statistiques sur le transport des marchandises dangereuses?																
Oui						X				X						
Non (si la réponse est «non», passer directement à la question 14)					X			X	X					X	X	
Éventail des données statistiques sur les marchandises dangereuses																
2. Dans quelle mesure votre gouvernement collecte-t-il des statistiques sur le transport des marchandises dangereuses?																
Statistiques sur le transport par route						Oui				Oui						
Statistiques sur le transport par chemin de fer						Oui				Oui						
Statistiques sur le transport par voie navigable						Oui				Non						
Autres (Préciser)						Oui ¹				Non						

¹ Transport par mer.

	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Moldova	Monaco	Monténégro	Russie	Serbie	Ukraine
3. Quelle est l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données?						2001				2008						
4. Les données sont-elles ventilées?																
Pas de ventilation										Oui						
Ventilation par liaisons interurbaines et zones périphériques						Non										
Ventilation par trafic local et transit (trafic international)						Non										
Autres (Préciser)						Oui ²										
5. À quelle fréquence les données sont-elles collectées?																
Tous les ans										X						
Tous les trimestres																
Tous les mois																
Autres (Préciser)						Oui ³										

²Transport intérieur, transport international.

³ Cela dépend de l'enquête (mensuelle, trimestrielle).

	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Moldova	Monaco	Monténégro	Russie	Serbie	Ukraine
6. Veuillez donner ci-après des précisions sur l'existence de statistiques sur le transport des marchandises dangereuses, notamment des renseignements sur les futurs plans ou projets dans ce domaine						Oui ⁴				Oui ⁵						
Sources et fournisseurs de données sur les marchandises dangereuses																
7. Quels sont vos sources et/ou fournisseurs de statistiques sur le transport des marchandises dangereuses?																
Documents douaniers						Non				Non						
Autres documents officiels						Non				Non						
Autres (Préciser):						Oui ⁶				Oui ⁷						

⁴ Les données sur le transport des marchandises dangereuses sont rassemblées dans le cadre des diverses enquêtes: enquête sur le transport par rail, enquête sur le transport de marchandises par route, enquête sur le transport par voie navigable et enquête sur le transport par mer. Les questions sur les marchandises transportées (tonnes, type de marchandises) portent également sur la classe des marchandises dangereuses.

⁵ Des données sont collectées mais ne sont pas publiées en raison de leur qualité médiocre.

⁶ Projet de loi sur les transports (rail), déclaration sur le transport des marchandises dangereuses (par voie navigable, par mer), document sur le transport des marchandises dangereuses (par route).

	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Moldova	Monaco	Monténégro	Russie	Serbie	Ukraine
8. Est-ce un organisme public ou un organisme privé qui collecte ces renseignements?																
Public						Oui				Oui						
Privé						Non				Non						
Autres (Préciser)																
9. Pourriez-vous donner ci-après plus de précisions, notamment des informations sur les futurs plans ou projets concernant vos sources et/ou fournisseurs de statistiques sur le transport des marchandises dangereuses?						Oui ⁸				Oui ⁹						
Accessibilité et diffusion des données sur les marchandises dangereuses																

⁷ Enquête.

⁸ Aucun plan ou projet n'est prévu.

⁹ Cette enquête fait partie du Projet d'aide de préadhésion.

	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Moldova	Monaco	Monténégro	Russie	Serbie	Ukraine
10. Dans quelle mesure les statistiques sur le transport des marchandises dangereuses sont-elles accessibles au public dans votre pays?																
Informations publiques																
Informations privées																
Autres (Préciser)						Oui ¹⁰				Oui ¹¹						
11. Sous quelle forme les statistiques sur le transport des marchandises dangereuses sont-elles disponibles dans votre pays?																
Base de données																
Disquette																
CD-ROM																
Publication sur papier																
Autres (Préciser)						Oui ¹²				Oui ¹³						

¹⁰ Publications du Bureau central de la statistique.

¹¹ Ces informations ne sont pas publiées.

¹² Annuaire statistique, rapports statistiques, site Internet.

	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Moldova	Monaco	Monténégro	Russie	Serbie	Ukraine
Système de classification utilisé pour les données relatives aux marchandises dangereuses																
12. Lorsque vous rassemblez des statistiques sur le transport des marchandises dangereuses, utilisez-vous le système de classification prévu par l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) ou une autre nomenclature?																
ADR						Oui			Oui							
ADN						Oui			Non							
RID						Oui			Oui							
Autres (Préciser)						Oui ¹⁴										

¹³ Ces informations ne sont pas publiées.

¹⁴ Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG).

	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Moldova	Monaco	Monténégro	Russie	Serbie	Ukraine
13. Pourriez-vous donner ci-après plus de précisions, notamment des informations sur les futurs plans ou projets concernant votre système de classification?						Oui ¹⁵			Oui ¹⁶							
(Note: si vous avez répondu «oui» à la question 1, passez directement à la question 14)																
Problèmes méthodologiques entravant la collecte systématique de données sur les marchandises dangereuses																
14. Pourriez-vous préciser quels sont les problèmes méthodologiques ou autres qui empêchent votre pays de collecter des statistiques sur le transport des marchandises dangereuses?																
Problèmes organisationnels																
Problèmes financiers																

¹⁵ Aucun plan ou projet n'est prévu.

¹⁶ Poursuite de l'harmonisation.

	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Moldova	Monaco	Monténégro	Russie	Serbie	Ukraine
Problèmes politiques																
Autres (Préciser)					Oui ¹⁷			Oui ¹⁸	Non					Non	Oui ¹⁹	
15. Prévoyez-vous de mettre en œuvre des plans ou des projets pour améliorer la situation?					Oui ²⁰			Oui ²¹	Non					Non	Oui ²²	

¹⁷ Absence de loi réglementant cette question.

¹⁸ Absence de recommandations méthodologiques et d'outils d'enquête.

¹⁹ L'Office serbe de la statistique commencera à collecter des données sur le transport des marchandises dangereuses en 2009.

²⁰ Le Ministère de la sécurité au niveau de l'État a établi un projet de décision concernant la délivrance d'une autorisation unique de transport des marchandises dangereuses. Cette proposition devrait être examinée par le Conseil des ministres. L'Office de la statistique de Bosnie-Herzégovine examinera ensuite la possibilité de mettre en place un suivi statistique du transport des marchandises dangereuses.

²¹ Une enquête sur les statistiques de transport sera peut-être effectuée après que les experts de l'Union européenne auront apporté une assistance méthodologique et technique.

²² L'Office serbe de la statistique commencera à collecter des données sur le transport des marchandises dangereuses dans le courant de l'année 2009.